

## DOSSIER D'INSCRIPTION

### Certificat de spécialisation Cerf-volant (animateur cerf-volant de sport) Formation du 12 au 23 novembre 2018 à l'ENVS

Formation ouverte

- aux stagiaires en formation BPJEPS spécialité activités nautiques, mention glisses aérotractées
- aux stagiaires relevant de la formation professionnelle continue, titulaires d'un des diplômes suivants : BPJEPS Activités Physiques pour Tous, Activités Nautiques, Vol libre ; BEES 1er degré lié au vol libre, au nautisme, à l'APT ; DE ou DES auquel a été associé le CS Cerf Volant (voir liste page 4 annexe 1)

Dossier à compléter (liste des pièces en page 3) et à renvoyer  
à l'ENVS - Service Formation - Beg Rohu 56510 Saint-Pierre Quiberon

**Pour le 12 octobre 2018** (cachet de la poste faisant foi)

#### Identification du (de la) candidat(e)

NOM : ..... Prénom : ..... Sexe : M  F   
Date de naissance : / / ..... Lieu de naissance : ..... Nationalité : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Ville : .....  
☎ : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Portable : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Courriel : .....@.....  
Profession ou dernier emploi occupé : .....

#### STATUT A L'ENTREE EN FORMATION :

- Salarié(e) du privé  autre statut, précisez .....
- Votre contrat :  CDI  CDD  
 contrat de professionnalisation

#### Coordonnées de l'employeur (si concerné) :

Raison sociale :  
Adresse :  
Téléphone :  
Nom du responsable :

#### Demandeur d'emploi (inscrit) : .....

Adresse du Pôle Emploi :  
Ville :

#### Type de rémunération ou Allocation :

- A.R.E (Allocation Retour à l'Emploi)  
 RSA  
 Salaire ou Revenu d'activité  
 Sans rémunération  
 CPF (Compte Personnel de Formation)

#### NIVEAU D'ETUDES :

Dernière classe fréquentée :

#### Diplôme obtenu le plus élevé :

- Brevet des collèges  
 CAP, BEP,  
 BAC général ou technologique  
 DEUG, BTS, DUT  
 LICENCE  
 MASTER

#### Diplômes sportifs :

- BEES 1** Précisez : .....
- BEES 2** Précisez : .....
- BP JEPS** Précisez : .....
- AUTRES** Précisez : .....

**Handicap** : Aménagement des épreuves\*

Certifications

\*Faire une demande d'aménagement auprès de la DRJSCS ([bretagne.drjcs.gov.fr](http://bretagne.drjcs.gov.fr)) et recueillir l'avis d'un médecin agréé.

**Coût de la formation :**

**Cout Pédagogique : 700 €** (70 h x 10 €), règlement sur place par le stagiaire sauf prise en charge par un employeur ou un OPCA.

**Les stagiaires souhaitant bénéficier d'aides financières doivent impérativement commencer leurs recherches dès le retrait du dossier d'inscription.**

**FINANCEMENT DE LA FORMATION**

La formation est financée par :

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> OPCA (Fongecif, UNIFORMATION)           | <input type="checkbox"/> Pôle Emploi                       | <input type="checkbox"/> Contrat de professionnalisation |
| <input type="checkbox"/> Région Bretagne (chèque formation)      | <input type="checkbox"/> Employeur                         | <input type="checkbox"/> Autres (préciser)               |
| <input type="checkbox"/> CPF (Compte Personnel de Formation)     | <input type="checkbox"/> Pas de financement pour le moment |  |
| <input type="checkbox"/> Les frais de formation sont à ma charge |  |  |

**L'ENVS propose un service de restauration et d'hébergement à tarif préférentiel pour les stagiaires.**

J'autorise l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques à me filmer et me photographier en vue de l'exploitation, la diffusion et la reproduction d'images fixes et audiovisuelles sur tous les types de supports dans le cadre de la mission de service public de l'établissement

OUI  NON

**Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ déclare sur l'honneur :**

- avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables,
- solliciter mon inscription à l'entrée en formation au **CS CERF VOLANT** organisées **du 12 au 23 novembre 2018 à l'ENVS - 56510 SAINT PIERRE QUIBERON** (*La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).*)

Fait le : \_\_\_\_\_

Signature du (de la) candidat(e) :

## PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- La présente **fiche d'inscription**,
- 1 photo réglementaire
- Copie de l'un des **diplômes suivants** : BPJEPS Activités Physiques pour Tous, Activités Nautiques, Vol libre ; BEES 1er degré lié au vol libre, au nautisme, à l'APT ; DE ou DES auquel a été associé le CS Cerf Volant (voir liste page 4 annexe 1)
- Certificat médical** de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement du sport, délivré moins de 3 mois avant le début de la formation,
- Si vous êtes français, ou ressortissant de l'union européenne, photocopie recto-verso de votre **carte nationale d'identité ou passeport** en cours de validité,
- Si vous êtes étranger(e), photocopie de votre **titre de séjour** en cours de validité,
- Une photocopie de votre **attestation d'assuré(e) social(e)** en cours de validité (*document à demander à votre caisse d'assurance maladie*) et le cas échéant de votre mutuelle
- Une attestation **d'assurance en responsabilité civile**,
- Un chèque (à l'ordre de ENVSN) d'un montant de 90 €** pour les frais d'inscription (non remboursable sauf absence pour raison médicale, adresser le certificat médical dans le mois qui suit l'absence, au-delà de ce délai, il ne sera pas effectué de remboursement).

Pièce supplémentaire, pour les candidats de moins de 25 ans :

- Copie de **certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

### MATERIELS A APPORTER

Tenues vestimentaires adaptées

- en extérieur avec la pratique du cerf volant
  - en intérieur, à des cours en salle et à des activités manuelles (fabrication de cerf-volant)
- Ne pas oublier vêtements de rechange, papier, stylo bille.

Par ailleurs, l'ENVSN est équipée d'une salle de musculation et d'un sauna accessibles aux stagiaires, sous certaines conditions.

Piscine publique à Quiberon (4 kms),

Sentiers pédestres et pistes cyclables à proximité

Possibilité de pratiquer la plupart des sports nautiques à proximité de l'ENVSN.

Informations complémentaires :

**Service Formation de l'ENVSN**

Beg Rohu – 56510 SAINT-PIERRE QUIBERON

Isabelle KERZERHO : 02-97-30-30-33–

Courriel : [isabelle.kerzerho@envsn.sports.gouv.fr](mailto:isabelle.kerzerho@envsn.sports.gouv.fr)

École Nationale de Voile et des Sports Nautiques

Beg Rohu - 56510 SAINT-PIERRE QUIBERON

Tél. 02 97 30 30 33

Secretariat.formation@envsn.sports.gouv.fr - [www.envsn.sports.gouv.fr](http://www.envsn.sports.gouv.fr)



Informations complémentaires :

**Extraits de l'arrêté du 5 janvier 2010 portant création du certificat de spécialisation « cerf-volant » associé au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, au diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif », et au diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « performance sportive »**

### Article 1

Il est créé un certificat de spécialisation « cerf-volant » associé aux spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et aux mentions du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité «perfectionnement sportif» et du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « performance sportive », qui figurent en annexe I du présent arrêté. Il est composé de deux unités capitalisables (UC).

### Article 2

Le certificat de spécialisation « cerf-volant » atteste des compétences du titulaire à assurer dans le domaine du cerf-volant, en autonomie pédagogique, la conduite de prestations de découverte, d'animation et d'initiation ainsi que des cycles d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition dans les activités du cerf-volant.

### Annexe I

Le certificat de spécialisation cerf-volant est associé aux spécialités du **brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS)** suivantes :

- spécialité activités physiques pour tous créée par l'arrêté du 24 février 2003 ;
- spécialité activités nautiques créée par l'arrêté du 9 juillet 2002 ;
- spécialité " vol libre " créée par l'arrêté du 27 décembre 2007.

Le certificat de spécialisation cerf-volant est associé aux mentions du **diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS)** spécialité perfectionnement sportif suivantes :

- mention voile créée par l'arrêté en date du 1er juillet 2008 ;
- mention glisses aérotractées nautiques créée par arrêté en date du 5 janvier 2010 ;
- mention " deltaplane " créée par l'arrêté du 27 décembre 2007 ;
- mention " parapente " créée par l'arrêté du 27 décembre 2007.

Le certificat de spécialisation cerf-volant est associé aux mentions du **diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS)** spécialité performance sportive suivantes :

- mention voile créée par l'arrêté en date du 1er juillet 2008 ;
- mention glisses aérotractées nautiques créée par arrêté en date du 5 janvier 2010.

### Annexe II

#### REFERENTIEL PROFESSIONNEL

Les différents éléments descriptifs du référentiel professionnel pour la création d'un certificat de spécialisation cerf-volant , sont précisés dans les arrêtés portant création des spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et des mentions du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité perfectionnement sportif et du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité performance sportive mentionnées à l'annexe I.

Toutefois, il convient de compléter cette description par les éléments suivants :

I- Descriptif complémentaire du métier

L'appellation : animateur cerf-volant de sport

II- Fiche descriptive d'activités complémentaires

L'animateur cerf-volant de sport réalise de manière autonome des prestations de découverte, d'initiation et d'animation dans les disciplines du cerf-volant. Il conduit des cycles d'apprentissage du cerf-volant de sport jusqu'au premier niveau de compétition en garantissant au pratiquant les conditions optimales de sécurité. Il participe à la gestion et à la maintenance du matériel spécifique au cerf-volant.

École Nationale de Voile et des Sports Nautiques

Beg Rohu - 56510 SAINT-PIERRE QUIBERON

Tél. 02 97 30 30 33

Secretariat.formation@envsn.sports.gouv.fr - [www.envsn.sports.gouv.fr](http://www.envsn.sports.gouv.fr)

